

Règlement intérieur

1. Absences

Chaque absence doit être signalée le matin par téléphone et un mot d'excuse doit être donné à l'enseignant pour le registre d'appel. Un certificat médical sera exigé uniquement en cas de problème de santé contagieux.

2. Calendrier scolaire

Un calendrier vous sera remis en début d'année. En établissement privé, les dates de congé peuvent être modifiées par le Chef d'Établissement.

Le caractère propre d'une école privée prévoit une journée commune « les Assises » de l'EC en décembre. Le chef d'établissement peut alors libérer les élèves.

Les familles seront prévenues de toute modification afin de pouvoir prendre leurs dispositions.

Vous êtes tenus de respecter les dates des vacances.

3. Cantine

Un règlement a été transmis par la mairie. Merci de vous y référer.

En cas de souci ou de remarques, vous pouvez appeler le service au 03 20 23 30 00.

4. Chiens

Dans les bras ou en laisse, petits ou gros, ils sont interdits dans l'enceinte de l'école.

5. Collation

Le seul goûter autorisé est celui de 16h30.

En maternelle, il est donné par l'école en garderie à 16h30.

En élémentaire, les élèves amènent leur goûter de la maison.

6. Communication

Nous vous demandons de rendre le cahier de correspondance ou les circulaires complétées et signées dans les meilleurs délais.

De nombreuses circulaires seront transmises par mail.

7. Comportement de l'élève

Le manque de travail, l'impolitesse envers les adultes ou entre élèves, le non-respect du règlement seront sanctionnés.

8. Coordonnées de l'école

Téléphone : 03 20 23 60 73.

9. Cour

- Les papiers se jettent dans les poubelles et chacun est tenu de respecter la propreté.
- Il est interdit d'écrire sur les murs de l'école ou de gratter les joints de ceux-ci.
- **Les ballons en cuir** sont strictement interdits.

10. Eau

En maternelle, celle-ci est fournie par l'école.

En élémentaire, il est conseillé d'apporter une gourde d'eau qui sera consommée dans la classe, avant ou après la récréation. Celle-ci est personnelle.

Les sirops sont interdits. Veillez à ce que la gourde ne fuit pas et qu'elle soit facile à ouvrir.

11. Entrées et sorties

- 2 Entrées :
 - grille verte, rue de Linselles, **stationnement interdit sur le parking privé.**
 - portail bleu, rue des Bersaults, **stationnement interdit, accès piétonnier**Seuls les riverains sont autorisés à emprunter cette rue et tout passage de véhicule représente un réel danger pour nos enfants.
- Pour le bon démarrage des cours, les élèves doivent arriver **à l'heure.**
- Les animaux, **même dans les bras** ne sont pas admis dans l'établissement.
- Les élèves ne circulent ni à vélo ni en trottinette dans la cour. Cette règle s'applique aussi à toute personne (enfant ou adulte) se présentant lors des horaires de sortie.
- Les élèves qui possèdent une carte verte sont autorisés à sortir seuls de l'école. Cette carte est délivrée à la demande des familles et engage la responsabilité des parents en cas de problème.

12. Étude

Deux études sont organisées le soir :

* Pour les CP et CE1 : de 16h30 à 17h30, les enfants non récupérés à 17h30 regagnent ensuite la garderie.

* Pour les CE2, CM1 et CM2 : de 16h30 à 18h, les enfants non récupérés à 18h regagnent ensuite la garderie.

Pour ces deux études, le coût est de 2,50 € par heure commencée. Vous pouvez récupérer votre enfant à 17h30, puis entre 17h30 et 18h30 à votre convenance et au lieu indiqué précédemment.

Les élèves amènent leur propre goûter.

13. Evaluations/suivi des élèves

En maternelle :

Le cahier des réussites vous sera transmis deux fois au cours de l'année.

Une rencontre individualisée aura lieu une fois au cours de l'année

En élémentaire :

Le livret d'évaluations vous sera transmis trois fois au cours de l'année.

Une rencontre individualisée aura lieu une fois au cours de l'année.

14. Garderie

Une garderie est proposée le matin pour tous (maternelles et primaires) à partir de 7h30. Le coût est de 2,50 € par heure commencée. Vous pouvez déposer votre enfant à l'heure qui vous convient le mieux. L'accès se fait par les deux rues.

Une garderie est proposée le soir pour les maternelles jusque 18h30. Le coût est le même. Vous pouvez récupérer votre enfant à 17h30, puis entre 17h30 et 18h30 à votre convenance. Le goûter est fourni par l'école.

15. Horaires

- 8h30/11h35
- 13h30/16h30

Ouverture à :

8h20 et à 11h35 le matin.

13h 20 et à 16h30 l'après- midi.

Fermeture dès le début des cours.

16. Matériel

Le matériel mis à disposition (livres, bureaux, murs, équipements extérieurs, ...) doit être respecté par tous.

Le bâtiment des W.C. ne doit être qu'un lieu de passage. Il est interdit d'y jouer, de boire au robinet.

17. Objets personnels

Objets de valeur et bijoux sont déconseillés à l'école. Les élèves apportent des cartes, des petits jouets sous leur entière responsabilité. En cas de détérioration, de perte ou de vol, l'école n'en serait aucunement responsable.

18. Rencontre avec les enseignants

Les enseignants se veulent à l'écoute des familles. Vous pouvez les rencontrer après la classe, sur rendez-vous. En cas de problème, l'école n'hésite pas à contacter la famille. Pensez à nous donner votre nouveau numéro de téléphone en cas de changement.

L'élève n'a pas le droit d'apporter un téléphone portable (même éteint).

19. Santé

Les élèves accueillis doivent être en bonne santé et propres.

Les enfants ayant de la fièvre, un problème de santé transmissible (éruption cutanée, impétigo, conjonctivite, gastro-entérite, gale, ...) restent à la maison car ils pourraient contaminer toute la classe. **En cas de maladie contagieuse, vous avez obligation de nous en avertir** ; le certificat médical sera exigé pour le retour à l'école. Les médicaments sont interdits dans l'établissement : précisez-le à votre médecin afin qu'il vous prescrive un traitement en deux prises au lieu de trois pour tous les traitements ou faire la demande d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

20. Secrétariat

Vous pouvez contacter Mme Ghesquier :

par téléphone au 03 20 23 60 73 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Par courriel : secretariat-saintignace@orange.fr

pour toutes demandes concernant la facturation ou le site école directe.

21. Sommeil

Il est indispensable pour bien grandir, bien apprendre, pour être en bonne santé.

Entre 2 et 10 ans, un enfant doit dormir 10 à 12 heures par jour.

22. Tablier

Le port du tablier est obligatoire en maternelle. Il n'y a pas de code couleur.

Il est conseillé en élémentaire lors des séances d'arts visuels pour ne pas salir les vêtements.

23. Trotinettes et vélos

Un garage à vélo est à la disposition des élèves du côté de la rue de Linselles.

Pour des raisons de sécurité, il est demandé de mettre pied à terre dès le franchissement de la grille (adultes y compris).

L'instruction de votre enfant ne peut réussir qu'avec votre collaboration et votre entière adhésion.

Mme Stéphanie Mullier,
Chef d'Établissement

Signatures des deux parents en cas de séparation :

La Mère :

Le Père :

L'élève :